

Chargé(e) de mission PAPI du bassin versant de l'Arguenon

Le syndicat Mixte Arguenon Penthièvre a pour mission fondatrice la production d'eau potable à partir du barrage de l'Arguenon. A ce titre, il déploie une stratégie de gestion qualitative et quantitative de la principale ressource en eau potable des Côtes d'Armor. Depuis 2015, le SMAP assure le portage du PAPI de l'Arguenon (PAPI 2 depuis le 01/01/2024) en parallèle du portage du SAGE Arguenon Baie de la Fresnaye et de l'accord de Territoire de l'Arguenon.

Le Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre (SMAP) recrute un(e) chargé(e) de mission contractuel(le) à temps complet, pour rejoindre une équipe pluridisciplinaire de 8 personnes

Emploi de catégorie A (filière technique), en contrat à durée déterminée du 01/01/2027 au 31/12/2029 pour l'animation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) « de travaux » du bassin versant de l'Arguenon.

Sa mission principale est d'animer, coordonner la mise en œuvre des actions du PAPI « de travaux » du bassin versant de l'Arguenon.

CONTEXTE

Le SMAP (Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre) développe quatre missions :

- La production et la livraison d'eau potable pour le tiers Est des Côtes d'Armor ;
- Le portage et l'animation de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Arguenon – Baie de la Fresnaye ;
- Le portage de l'Accord de Territoire du bassin versant de l'Arguenon ;
- Le portage du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin versant de l'Arguenon.
- Le déploiement d'un programme de gestion quantitative

A l'issue du premier PAPI (2017-2023) dédié à la sensibilisation des populations, la réalisation d'études préalables et de premiers travaux, ce second PAPI (2024-2029) est orienté vers la réalisation de travaux et la gestion de crises.

MISSIONS

Sous l'autorité du Président et du Directeur du SMAP, le ou la chargé(e) de mission PAPI du bassin versant de l'Arguenon :

- Anime, coordonne les actions du PAPI, en lien avec les maîtres d'ouvrage des actions et avec les services de l'Etat (DDTM, DREAL, Préfecture...) ;
- Entretien un niveau de sensibilisation fort de l'ensemble des acteurs, en particulier les riverains afin d'amplifier les mesures de prévention et de protection face aux risques d'inondation (diagnostics de vulnérabilité, gestion de crise...) ;
- Assure le pilotage stratégique du programme et le positionne dans un contexte plus global d'amélioration du grand cycle de l'eau. Participe à renforcer la cohérence de l'action publique en termes d'aménagement de l'espace ;

- Assure la gestion technique, administrative et financière du PAPI (commande publique, suivi des financements) et son évaluation (rapport annuel d'avancement, bilan évaluatif intermédiaire et final) ;
- Réalise des actions de sensibilisation, communication auprès de différents publics (élus, grand public, scolaires...) ;
- Encadre des stagiaires.

PROFIL SOUHAITE

Une expérience professionnelle dans le domaine des inondations avec une composante concertation/négociation, si possible sur un PAPI, serait appréciée

- Bac + 5 ;
- Connaissances générales dans les domaines de l'eau, l'aménagement du territoire et des politiques de l'eau ;
- Compétences en hydraulique fluviale, hydrologie, connaissances de base sur le risque inondation ;
- Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Aptitudes à la concertation et à la conduite de réunions, sens de la pédagogie ;
- Maîtrise des logiciels bureautique (word, excel), maîtrise de la cartographie SIG QGIS (production de cartes), maîtrise de logiciels de modélisation hydraulique (type HEC-RAS) ;
- Qualités relationnelles, sens du contact et grande capacité d'écoute, capacité à rendre compte, aptitude au travail en équipe, aisance à l'oral et bonnes capacités rédactionnelles, esprit d'initiative ;
- Permis B indispensable.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Temps de travail : complet 35h/semaine

Lieu de travail : 32 Usine de la Ville Hatte - Pléven, 22130 VAL-D'ARGUENON

Prise de poste : 01/01/2027

Durée de la mission : 36 mois

Rémunération sur la base du cadre d'emploi ingénieur – catégorie A (filière technique)

Avantages : 13^{ème} mois, chèques déjeuners, adhésion CNAS, participation employeur à la mutuelle et prévoyance maintien de salaire.

DEPOT DES CANDIDATURES

Date limite de dépôt des candidatures : Vendredi 20 novembre 2026

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser (en précisant la date de disponibilité) à :

Monsieur Le Président du Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre (SMAP)
32 Usine de la Ville Hatte, Pléven
22130 VAL D'ARGUENON

Par voie postale, ou par mail à sage-bvarguenon@smap22.fr